



Network of Regional Governments for Sustainable Development

PROGRAMME DES EXPERTS INVITÉS APPEL À PROJET 2018

LE RÉSEAU ET SA MISSION

Le nrg4SD est un réseau de gouvernements infra-étatiques partageant des intérêts dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable. Créé en 2002, le groupe compte aujourd'hui 50 membres en provenance de 26 pays ; et c'est le seul réseau international en matière de développement durable qui représente uniquement les gouvernements infra-étatiques.

L'objectif de nrg4SD est de promouvoir le développement durable dans le monde entier au niveau des gouvernements infra-étatiques. Pour cela, le réseau nrg4SD :

- intervient au niveau international comme porte-parole des gouvernements infra-étatiques dans le domaine du développement durable, y compris lors des négociations de l'ONU et des initiatives de l'Union européenne ;
- facilite la collaboration entre ses membres afin de promouvoir le développement durable au niveau des gouvernements infra-étatiques ;
- encourage l'apprentissage mutuel, l'accès aux connaissances techniques spécialisées et la collaboration entre ses membres.

INTRODUCTION

Le réseau nrg4SD a été créé essentiellement dans le but d'encourager la coopération entre les gouvernements infra-étatiques du monde entier pour faciliter l'échange de bonnes pratiques, la création de partenariats et la réalisation de projets communs à tous les niveaux.

Depuis 2002, de nombreuses activités de coopération ont été mises en œuvre au sein du réseau mais ce n'est qu'en 2014 qu'un budget spécifique a été affecté à la formation de ses membres. Le « programme d'échange de personnel » alors en place permettait à quelques membres du réseau nrg4SD d'envoyer leurs experts techniques sur le territoire d'un autre membre pour y apprendre, sur le terrain, ses bonnes pratiques, ses progrès et les actions menées dans les domaines d'action du réseau nrg4SD.

Suite au succès rencontré par les trois premières expériences réalisées dans le cadre du programme 2015, l'Assemblée Générale a décidé, à l'occasion de la réunion de Colombo, de reconduire l'appel à projets en 2016. Suite à cette décision, une expérience d'experts invités a été développée au début 2018 et l'Assemblée générale a décidé encore une fois à Cuenca le juin dernier d'ouvrir un autre appel avec le budget restant.



Network of Regional Governments for Sustainable Development

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Le réseau lance l'appel à projets du programme d'experts invités réservé aux membres du réseau nrg4SD pour encourager la coopération bilatérale, la formation sur le terrain et le transfert de connaissances. L'appel à projets concerne notamment la promotion de la formation dans les domaines de l'adaptation au climat, la biodiversité, les Objectifs du Développement Durable (ODD), tout en relation avec les respectives initiatives de nrg4SD : RegionsAdapt, Regions4Biodiversity et la Localisation des ODDs au niveau infra-étatique.

Ce programme, dont l'objectif est de partager des technologies, des méthodes et des expériences, permet aux professionnels d'être bien formés et préparés pour renforcer la gouvernance et les compétences infra-étatiques.

DESCRIPTION ET CONDITIONS

L'appel à projets finance un (1) programme d'experts invités. Les programmes doivent encourager la coopération nord-sud ou sud-sud entre les membres du réseau nrg4SD, grâce à la création de nouveaux partenariats ou au renforcement et à l'extension de ceux déjà existants. Ceci dans le but d'encourager l'innovation, les nouvelles technologies de travail et d'améliorer les pratiques existantes. Le réseau soutient également la coopération nord-nord, qui ne bénéficie toutefois d'aucun financement du réseau nrg4SD.

Le programme financé reçoit une enveloppe maximale de 3 000 euros. L'aide financière est versée une fois le programme réalisé, sur présentation des justificatifs et des factures nécessaires à joindre à la feuille officielle de dépenses du réseau nrg4SD. À titre exceptionnel et dans des cas précis, il est possible de verser un acompte équivalent à 2/3 du montant total alloué, après signature d'un accord entre le membre qui envoie l'expert et le réseau nrg4SD. Le versement de l'acompte ne libère pas le membre en question de son obligation de présenter la feuille de dépenses susvisée, accompagnée des justificatifs ou factures.

Le réseau nrg4SD ne finance en aucun cas des dépenses supérieures à 3 000 euros, de sorte que toute dépense supérieure à ce plafond sera à la charge des membres du programme. Lorsque les dépenses du programme sont inférieures à 3 000 euros, l'aide est égale à la dépense réelle.

Les membres participant au programme (membre invité et membre hôte) sont invités à compléter l'enveloppe allouée par le réseau nrg4SD lorsque celle-ci n'est pas suffisante pour couvrir toutes les dépenses du programme d'experts invités.

Le programme doit durer entre 1 et 2 mois, en fonction des besoins et des circonstances propres à chaque cas.



Network of Regional Governments for Sustainable Development

On attend du membre hôte d'impliquer les différents organes et agences de son gouvernement pour garantir une formation complète de l'expert invité. Par ailleurs, le membre hôte doit aider l'expert invité dans sa recherche d'hébergement, de transport et de repas. Sur ce point, il est conseillé d'autoriser l'accès aux cantines réservées au personnel du gouvernement ou aux restaurants universitaires et de privilégier les chambres d'étudiants (grâce à des accords avec les universités locales).

Les deux parties doivent choisir une ou plusieurs thématiques prioritaires pour l'expert invité. La collaboration doit ainsi porter sur des actions concrètes ou des résultats identifiables. Les propositions de collaboration peu ou mal définies seront rejetées.

Les experts invités continueront de percevoir leur traitement de leurs administrations ou gouvernements. Il faut souligner que l'aide financière du réseau nrg4SD a pour seule finalité de permettre la visite d'experts et la prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de repas. En aucun cas l'aide financière du réseau nrg4SD ne doit être considérée comme un complément de salaire des experts qui participent au programme.

Le programme doit se dérouler courant 2019. Dans le cas contraire, l'aide financière du réseau nrg4SD deviendra caduque.

À l'issue du programme, les membres sélectionnés doivent présenter un rapport au Secrétariat du réseau nrg4SD. Le rapport sera examiné par les Coprésidents du réseau nrg4SD et par le Conseil Consultatif. Il convient d'y indiquer précisément l'utilité et les résultats du programme. Lorsque le rapport n'est pas remis ou lorsque le résultat n'est pas concluant, le remboursement des dépenses peut ne pas être approuvé.

ENVELOPPE FINANCIÈRE

L'enveloppe financière de l'appel à projets est de **3 000 euros, à investir sur un programme sélectionné.** L'aide financière allouée par le réseau nrg4SD peut être complétée par les membres des programmes sélectionnés.

RÉGIONS ÉLIGIBLES ET GROUPES DESTINATAIRES

Sont éligibles à cet appel à projets **les membres du réseau nrg4SD qui sont à jour dans le paiement de leurs obligations à l'égard du réseau.**

Par membres du réseau nrg4SD, on entend :

- les administrations infra-étatiques ou associations de gouvernements infra-étatiques détenant la condition de membre du réseau nrg4SD ;



Network of Regional Governments for Sustainable Development

- tout type de structure professionnelle avec une personnalité juridique régie par le droit privé dont le siège se trouve dans l'un des membres du réseau nrg4SD (associations, fondations, consortium, etc.) ;
- les entités territoriales et les personnes juridiques régies par le droit public appartenant au domaine du gouvernement des membres du réseau nrg4SD.

Les propositions présentées doivent inclure une **coopération nord-sud ou sud-sud**. Les coopérations nord-nord sont également encouragées mais ne bénéficient toutefois d'aucun financement du réseau nrg4SD. En ce sens, les partenariats nord-nord créés sont invités à prendre contact avec le Secrétariat du réseau nrg4SD (pour la publication des résultats). Il en est de même des membres du Nord qui recherchent des partenariats au Nord (pour les aider à identifier des partenaires).

ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

Les propositions présentées doivent comprendre des activités de formation, le partage de connaissances et l'échange de bonnes pratiques relevant des thématiques prioritaires du réseau nrg4SD et être en adéquation avec les compétences de ses membres. Les propositions doivent par ailleurs contenir des informations, des formations et des cas pratiques, des activités proposées et un calendrier d'exécution.

SÉLECTION

Les propositions répondant aux conditions susvisées seront étudiées par un **Comité de Sélection** créé ad hoc par le Conseil Consultatif. Le conseil consultatif garantit que la proposition sélectionnée offre les meilleures conditions en termes de qualité, de pertinence et d'impact des résultats (application pratique de la formation acquise dans l'activité quotidienne de l'expert invité).

Le Comité de Sélection privilégie les **propositions qui garantissent que les apprentissages de l'expert invité seront utiles, applicables, performants et qu'ils apporteront une valeur ajoutée à son activité professionnelle quotidienne.**

AUTRES

- La relation professionnelle entre l'expert invité et son gouvernement ou administration n'est pas modifiée et aucune relation ou lien contractuel quelconque avec l'administration ou le gouvernement qui l'accueille n'est autorisé.
- Le membre hôte aide l'expert invité dans ses démarches logistiques telles que la recherche d'un hébergement, les informations sur les transports publics, les us et coutumes de la région, etc.



Network of Regional Governments for Sustainable Development

- Il est recommandé au gouvernement hôte d'autoriser l'expert invité à accéder aux cantines réservées au personnel du gouvernement et de l'aider dans ses déplacements.

QUESTIONS PRATIQUES

- L'ouverture de l'appel à projets est fixée au **17 décembre** et la **date limite est le 11 février**.
- Les propositions **doivent être adressées au Secrétariat du réseau nrg4SD**, à l'attention de Natalia Vera, Secrétaire générale, nvera@nrg4sd.org
- Les propositions présentées doivent avoir été préalablement validées par les parties prenantes (gouvernement de l'expert invité et gouvernement hôte) et être déposées au nom des deux parties. Sur demande, le Secrétariat du réseau nrg4SD peut conseiller les membres pour identifier et leur présenter des partenaires potentiels.
- Les propositions présentées doivent être rédigées dans l'une des langues officielles du réseau nrg4SD (**EN, ES, FR**), en utilisant le **modèle joint** à cet appel à projets. L'espace réservé à chaque question n'est pas limité.



**Network of Regional Governments
for Sustainable Development**

PROGRAMME DES EXPERTS INVITÉS - APPEL À PROJET 2018

<p>Membres du réseau nrg4SD qui participent au programme : <i>Indiquez le nom de l'organisation et les coordonnées de contact de l'autorité ou de son représentant politique :</i></p> <ol style="list-style-type: none">1.2.
<p>Thématique du programme : <i>Indiquez toutes les thématiques.</i></p>
<p>Motivation du programme : <i>Indiquez les besoins du gouvernement qui envoie l'expert et les compétences et bonnes pratiques que le gouvernement hôte peut offrir.</i></p>
<p>Nom et fonction de l'expert invité : <i>Joignez un CV ainsi qu'une lettre de motivation.</i></p>
<p>Nom et fonction de l'expert technique du gouvernement hôte responsable de l'expert invité : <i>Joignez un CV ainsi qu'une lettre de motivation.</i></p>
<p>Description du programme suivi par l'expert invité au sein du gouvernement hôte : <i>Indiquez toutes les activités à réaliser (réunions, visites sur le terrain, agences et divisions du gouvernement hôte impliquées dans le programme, pratiques apprises, etc.) Joignez également le calendrier à suivre pendant le programme.</i></p>
<p>Objectifs du programme : <i>Expliquez la valeur ajoutée, les apprentissages ou compétences acquis par l'expert invité dans le cadre du programme en question.</i></p>
<p>Installations ou avantages proposés par le gouvernement hôte : <i>Indiquez les possibilités d'hébergement identifiées pour l'expert invité, les cantines auxquelles il peut accéder (celles du gouvernement, restaurants universitaires, etc.), les transports sur place (la modalité choisie par l'hôte).</i></p>
<p>Applicabilité des apprentissages par l'expert technique lorsqu'il réintégrera son poste</p>